

Musique

Formation obligatoire

Formation optionnelle

Musique

Musique et multimédia

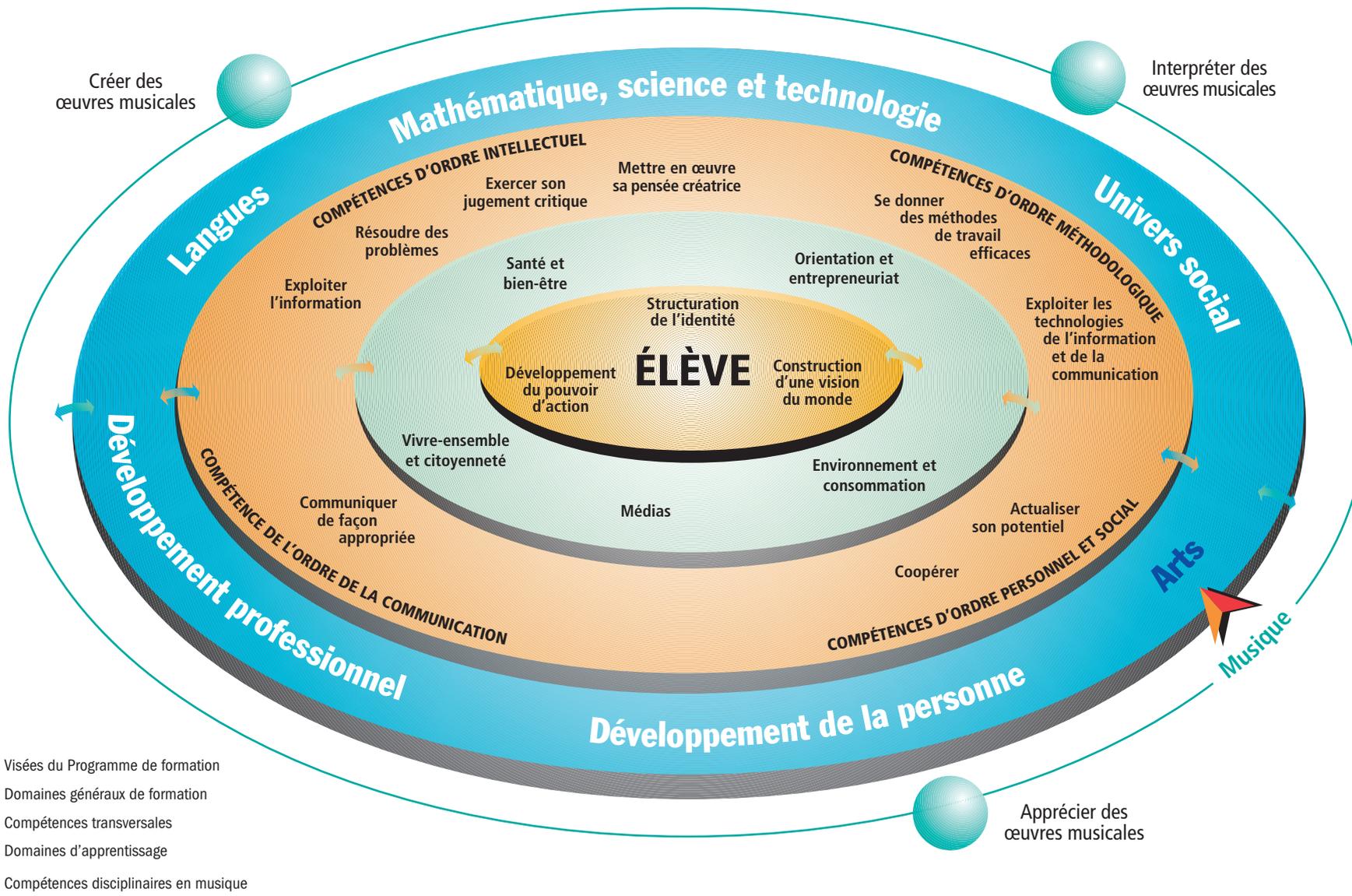


Table des matières

Musique

Présentation de la discipline	1	Développement de la compétence	19
L'adolescent et la musique	1	Formation obligatoire	19
Les types de formation	1	Formation optionnelle <i>Musique</i>	19
Les compétences disciplinaires et leur interaction	2	Formation optionnelle <i>Musique et multimédia</i>	19
La dimension culturelle	2	Tableau du développement de la compétence	
		<i>Interpréter des œuvres musicales</i>	20
Relations entre le programme de musique et les autres éléments du Programme de formation	3	Compétence 3 Apprécier des œuvres musicales	22
Relations avec les domaines généraux de formation	3	Sens de la compétence	22
Relations avec les compétences transversales	3	Compétence 3 et ses composantes	24
Relations avec les domaines d'apprentissage	4	Critères d'évaluation	24
		Attentes de fin de cycle	24
Contexte pédagogique	6	Développement de la compétence	25
La classe de musique, un lieu dynamique	6	Formation obligatoire	25
L'enseignant : un guide, un expert,		Formation optionnelle <i>Musique</i>	25
un animateur et un passeur culturel	6	Formation optionnelle <i>Musique et multimédia</i>	25
L'élève : acteur et responsable de ses apprentissages	7	Tableau du développement de la compétence	
Des situations d'apprentissage et d'évaluation significatives	7	<i>Apprécier des œuvres musicales</i>	26
L'évaluation au deuxième cycle du secondaire	9	Contenu de formation	28
Compétence 1 Créer des œuvres musicales	10	Dynamique de création	28
Sens de la compétence	10	Stratégies	28
Compétence 1 et ses composantes	12	Règles relatives à la musique d'ensemble	28
Critères d'évaluation	12	Procédés de composition	28
Attentes de fin de cycle	12	Moyens sonores, techniques, médias et outils	29
Développement de la compétence	13	Concepts et notions	30
Formation obligatoire	13	Vocabulaire	34
Formation optionnelle <i>Musique</i>	13	Répertoire musical	36
Formation optionnelle <i>Musique et multimédia</i>	13	Repères culturels	36
Tableau du développement de la compétence		Bibliographie	37
<i>Créer des œuvres musicales</i>	14		
Compétence 2 Interpréter des œuvres musicales	16		
Sens de la compétence	16		
Compétence 2 et ses composantes	18		
Critères d'évaluation	18		
Attentes de fin de cycle	18		

Apport du programme de musique au Programme de formation



Présentation de la discipline

Être sensible à la musique, en créer, en jouer, la comprendre et l'apprécier relèvent d'une forme d'intelligence particulière qui ouvre une nouvelle voie à la connaissance de soi et du monde.

La musique peut se définir comme l'art de produire et de combiner des sons de façon créative. Expression personnelle d'un état intérieur ou traduction sonore d'une réalité socioculturelle, elle livre un message structuré selon un système de codes qui permet d'exprimer des sentiments et des émotions. Privée de son contenu affectif et de ses éléments expressifs, elle cesserait d'être un art et se réduirait à un assemblage de sons sans signification. La musique est associée aux cérémonies, au travail et à la danse depuis le début de l'histoire humaine. Se détachant de ces fonctions anciennes, les genres musicaux se sont diversifiés, faisant de la musique un art tantôt libre, tantôt fusionné à la voix ou à la gestuelle humaine. De plus, en repoussant les frontières disciplinaires, les moyens et outils technologiques contemporains ont contribué à ouvrir de nouvelles voies de création et d'interprétation en musique. Dans la culture d'aujourd'hui, la musique joue un rôle primordial sur le plan artistique, social et économique, et elle occupe une grande place dans la vie des jeunes. Elle est une source d'expériences privilégiées au cours desquelles sont réunis sensations, émotions et jugements esthétiques. Être sensible à la musique, en créer, en jouer, la comprendre et l'apprécier relèvent d'une forme d'intelligence particulière qui ouvre une nouvelle voie à la connaissance de soi et du monde.

L'adolescent et la musique

La musique contribue activement au développement global du jeune adolescent. Sur le plan psychomoteur, elle demande de la souplesse, de l'agilité technique et de la discrimination visuelle et auditive. Sur le plan cognitif, elle fait appel à la mémoire, à la créativité et à l'esprit d'observation, d'analyse et de synthèse, notamment lorsqu'il s'agit d'organiser de façon personnelle des idées, des notions, des principes et des règles en vue d'une création ou lorsqu'il s'agit d'interpréter une œuvre. Sur le plan affectif, elle sollicite un véritable

engagement de la part de l'élève. Elle contribue aussi à développer sa sensibilité en l'amenant à exprimer ses émotions, à affirmer ses valeurs, ses croyances et son individualité, et à développer son potentiel. Sur le plan social, le travail individuel ou collectif permet à l'élève d'accroître son sens des responsabilités. Enfin, sur le plan culturel, l'élève peut, grâce aux retombées d'une pratique artistique, enrichir son rapport à l'art et à la culture.

Appelé à vivre des expériences musicales sur le plan affectif, cognitif, psychomoteur, social et culturel, l'élève a l'occasion d'exprimer ses idées et sa vision du monde, et d'être réceptif à celles des autres élèves de même qu'à celles de différents compositeurs. Son intérêt sera d'autant plus vif qu'on lui proposera des défis à sa mesure, laissant une place importante à son initiative selon ses affinités et ses capacités, et qu'on sollicitera son engagement dans l'élaboration d'une activité ou d'un projet en arts jusqu'à son aboutissement.

Les types de formation

Le programme de musique se présente selon deux types de formation : la formation obligatoire et la formation optionnelle, qui comporte elle-même deux options : *Musique* et *Musique et multimédia*.

Dans le cadre de la formation obligatoire en arts au deuxième cycle du secondaire, le programme de musique prend appui sur les acquis artistiques antérieurs de l'élève, qu'il vient consolider. Il amène l'élève à développer davantage son autonomie, son potentiel créateur, sa sensibilité artistique, ses qualités d'interprète et de spectateur de même que son habileté à s'exprimer et à communiquer par la musique.

L'élève inscrit à la formation optionnelle *Musique* a la possibilité d'approfondir les apprentissages qu'il a réalisés au premier cycle dans le cours de musique ou à l'occasion du cours de musique obligatoire du deuxième cycle, et d'explorer de nouvelles avenues.

L'élève est appelé à vivre des expériences musicales sur le plan affectif, cognitif, psychomoteur, social et culturel.

Par ailleurs, l'élève inscrit à la formation optionnelle *Musique et multimédia* est incité à développer son potentiel musical à travers de nouvelles modalités esthétiques découlant de l'interaction de plusieurs médias¹ liés aux technologies de l'information et de la communication.

Les compétences disciplinaires et leur interaction

Comme celui du premier cycle, le programme de musique du deuxième cycle s'articule autour de trois compétences complémentaires :

- Créer des œuvres² musicales;
- Interpréter des œuvres musicales;
- Apprécier des œuvres musicales.

Ces compétences se développent de manière interactive et s'enrichissent mutuellement. Ainsi, les apprentissages relatifs à la création et à l'interprétation d'œuvres musicales favorisent l'appropriation du langage, des règles, des

principes et des outils propres à la musique, de même que l'acquisition d'habiletés psychomotrices. Quant à la compétence *Apprécier des œuvres musicales*, elle contribue au développement de l'esprit critique et du sens esthétique. Elle s'enrichit au deuxième cycle, à mesure que l'élève consolide ses apprentissages pour créer et interpréter des œuvres musicales, et ce, en fonction de son développement socio-affectif et intellectuel. Prenant simultanément appui sur la pensée rationnelle et sur la pensée intuitive, la création,

l'interprétation et l'appréciation offrent à l'élève l'occasion d'exprimer et d'approfondir son potentiel artistique. Au deuxième cycle, pour chacune de ces compétences, l'accent porte sur le sens et l'expressivité.

Lorsqu'il crée ses propres œuvres, c'est avec de plus en plus d'autonomie que l'élève s'approprie la dynamique de création³ et qu'il exploite les possibilités qu'offrent les moyens sonores et le langage musical. La création d'œuvres lui permet ainsi de faire la synthèse de ses acquis musicaux. Lorsqu'il interprète des œuvres musicales de diverses provenances, il doit développer son sens musical pour passer d'une exécution instrumentale à une véritable interprétation. Ce contact direct avec une diversité d'œuvres enrichit son bagage culturel. En outre, la présentation d'œuvres devant public⁴ lui permet de s'affirmer et d'exprimer ce qu'il pense et ce qu'il est.

Il est par ailleurs amené à développer son jugement critique et esthétique pour apprécier les réalisations de ses pairs aussi bien que des œuvres tirées d'un large répertoire musical provenant d'époques, de cultures et de courants esthétiques variés. Il est aussi appelé à utiliser et à décoder des messages médiatiques véhiculés par la musique et à prendre conscience des valeurs qui y sont transmises.

Enfin, le développement des trois compétences et leur interaction contribuent à l'équilibre du cheminement artistique de l'élève.

La dimension culturelle

Au deuxième cycle, la formation en musique continue d'offrir à l'élève la possibilité de reconnaître de nombreux repères culturels liés à son environnement immédiat ainsi que des repères se rapportant aux œuvres qu'il crée, interprète ou apprécie. Elle permet de tisser des liens plus étroits avec sa propre culture et de la considérer de manière plus critique. En outre, la fréquentation de lieux de diffusion lui offre l'occasion de mieux comprendre son environnement culturel. Il s'ouvre au monde, en découvre les particularités et la diversité, et saisit mieux les éléments de sa propre culture. Cette perception renouvelée et enrichie du monde artistique contribue à la structuration de son identité personnelle et culturelle. Il apprend ainsi à devenir un spectateur engagé, sensible et culturellement actif, qui fonde ses choix sur ses propres valeurs.

L'occasion lui est également offerte de rencontrer des artistes, ce qui peut l'aider à faire une lecture riche et sensible d'une œuvre complète. De telles rencontres peuvent aussi l'aider à préciser des intentions professionnelles en devenant.

1. Dans le programme de musique, le terme « média » désigne un mode d'information, de diffusion ou de transmission porteur d'un message écrit, sonore ou visuel (texte, son, image).
2. Dans le programme de musique, le terme « œuvre » est utilisé dans son acception large; il désigne autant la réalisation d'un élève que celle d'un compositeur.
3. La dynamique de création est décrite dans la section du présent chapitre qui porte sur le domaine des arts.
4. En milieu scolaire, un autre élève, une autre équipe, la classe ou d'autres classes peuvent constituer le public.

Le développement des trois compétences et leur interaction contribuent à l'équilibre du cheminement artistique de l'élève.

La formation en musique permet de tisser des liens plus étroits avec sa propre culture et de la considérer de manière plus critique.

Relations entre le programme de musique et les autres éléments du Programme de formation

Le programme de musique apporte sa contribution propre à l'atteinte des visées du Programme de formation de l'école québécoise. La musique peut représenter pour l'élève un outil de structuration de son identité, puisqu'il devient en quelque sorte la « matière première » de son art. C'est en faisant appel à son corps, à sa voix, à son instrument, à son imagination et à sa culture qu'il traduit ce qu'il est et ce qu'il pense lorsqu'il crée, interprète ou apprécie une œuvre.

Il exprime ainsi sa vision du monde, qu'il confronte avec celle de ses pairs, de compositeurs et d'autres musiciens ou artistes. Au moyen d'un langage symbolique, il apprend à mieux se connaître, à connaître l'autre et à comprendre l'environnement social et créatif dans lequel il évolue et interagit, autant de facteurs qui l'aident à développer son pouvoir d'action.

Le programme de musique ne peut être considéré isolément, car il fait partie de l'ensemble plus vaste que constitue le Programme de formation de l'école québécoise. Il doit être compris et utilisé selon une approche systémique qui permet d'établir des liens dynamiques avec l'ensemble des autres éléments de ce programme, soit les domaines généraux de formation, les compétences transversales et les autres disciplines.

Relations avec les domaines généraux de formation

De plus en plus complexes et englobantes au deuxième cycle du secondaire, les problématiques soulevées par les domaines généraux de formation exigent de l'élève qu'il se questionne, s'informe, réfléchisse, prenne position et exprime son opinion au regard de sujets qui le préoccupent. Il peut s'agir de questions à portée universelle (justice, mondialisation, environnement, travail et coopération, amour et paix, etc.) aussi bien que de questions d'ordre personnel (affirmation de soi et différence, relations interpersonnelles, santé et sexualité,

Les domaines généraux de formation nomment les grands enjeux contemporains. Par leur manière spécifique d'aborder la réalité, les disciplines scolaires apportent un éclairage particulier sur ces enjeux, supportant ainsi le développement d'une vision du monde élargie.

etc.), social (rapports égauxitaires, discrimination et exclusion, partage et actions communautaires, moyens de communication, modes de vie et répartition de la richesse, etc.) ou culturel (métiers artistiques, patrimoine, modes d'expression, etc.).

La planification et la réalisation de projets artistiques ou interdisciplinaires, l'appréciation de productions musicales, le travail coopératif, la création et l'interprétation d'œuvres ainsi que l'expression de points de vue

sont autant d'actions qui permettent de répondre aux intentions éducatives ciblées par chacun de ces domaines et de les exploiter. Dans cette optique, tous les domaines sont susceptibles d'être abordés.

Relations avec les compétences transversales

Pour développer les compétences visées en musique, l'élève a recours aux stratégies inhérentes à l'ensemble des compétences transversales, qui se développent en retour par l'exercice des compétences disciplinaires. Cette interdépendance contribue à l'intégration des apprentissages. Ainsi, l'élève développe sa pensée créatrice en même temps qu'il la met en œuvre lorsqu'il s'ouvre à une proposition de création et s'engage dans un projet de création musicale individuel ou collectif. La réalisation d'un tel projet exige par ailleurs qu'il exploite l'information et qu'il se donne des méthodes de travail efficaces pour élaborer différentes hypothèses de travail, planifier les étapes de réalisation du projet et le mener à terme. Lorsqu'il apprécie des œuvres musicales, il est appelé à exercer son jugement critique et esthétique en construisant, en exprimant et en relativisant son opinion, et il doit communiquer son appréciation de façon appropriée.

Les compétences transversales ne se construisent pas dans l'abstrait; elles prennent racine dans des contextes d'apprentissage spécifiques, le plus souvent disciplinaires.

De son côté, l'interprétation l'amène, dans un contexte de jeu collectif, à résoudre des problèmes liés aux techniques instrumentales et à coopérer avec ses pairs en respectant les règles relatives à la musique d'ensemble. L'utilisation, au besoin, de nouveaux outils technologiques lui permet d'enrichir sa pensée artistique et ses modes de création quand il est appelé à les intégrer à la création, à l'interprétation et à l'appréciation d'une œuvre. De plus, les technologies de l'information et de la communication peuvent lui être utiles pour trouver de nouvelles situations d'interprétation ou pour consulter des sources documentaires numériques en vue d'étoffer ses communications.

La sollicitation de différentes formes d'intelligence⁵ et la valorisation d'un rapport intime avec soi, actualisé par l'identification et l'expression explicite de ses émotions, de ses sentiments, de ses valeurs et de ses croyances, contribuent à la reconnaissance et à l'affirmation de soi. L'engagement personnel qu'exigent la création, l'interprétation et l'appréciation d'œuvres musicales et les choix qu'entraîne la réalisation de projets artistiques amènent l'élève à mieux se connaître, à prendre conscience de ses capacités et à développer sa confiance en soi, des conditions essentielles pour actualiser son potentiel.

Relations avec les domaines d'apprentissage

La musique s'avère particulièrement propice à l'établissement de liens interdisciplinaires en raison, notamment, des propriétés de son langage symbolique et de stratégies partagées.

Des liens privilégiés peuvent être établis avec les autres disciplines du domaine des arts, du fait qu'elles ont la même visée, développent les mêmes attitudes et présentent une dynamique de création, un cheminement artistique et des compétences similaires. Aussi la mise sur pied de projets faisant appel à plus d'une discipline artistique peut-elle constituer un bon moyen d'amener les élèves à découvrir ce que les disciplines du domaine des arts ont en commun⁶ et à mieux percevoir les liens entre les langages symboliques qui les caractérisent. Le monde de l'art leur apparaît alors comme une réalité ouverte et décroisée où chacune des disciplines artistiques peut participer à la signification d'une même production. Des

rapprochements interdisciplinaires sont également possibles avec les autres domaines d'apprentissage. Dans tous les cas, la curiosité, la rigueur, l'esprit de recherche et la capacité à gérer l'inconnu sont utiles à l'élève qui cherche à établir des liens, quelles que soient les disciplines concernées.

Dans une perspective de connaissance de soi et d'épanouissement personnel, la réflexion, le questionnement et le dialogue, qui sont le propre de disciplines comme l'éthique et la culture religieuse, aident l'élève à établir un contact avec lui-même. Or ce contact est indispensable au développement du langage artistique.

L'appropriation du contenu musical d'une œuvre, de sa structure et de son organisation rythmique et mélodique fournit à l'élève l'occasion de mettre à profit des stratégies de lecture et des concepts d'arithmétique qui traitent du sens du nombre en

notation fractionnaire et du sens des opérations. Il peut par ailleurs, plus particulièrement dans la formation optionnelle *Musique et multimédia*, faire appel à des connaissances d'ordre scientifique ou technologique pour reconnaître et exploiter les propriétés physiques des différents moyens sonores.

Lorsqu'il travaille à la création d'une œuvre avec ses pairs, qu'il participe à des activités de recherche sur des musiciens ou des périodes artistiques, qu'il communique son appréciation d'une œuvre musicale ou qu'il rend compte de son expérience de création, d'interprétation ou d'appréciation, l'élève utilise le vocabulaire propre à la discipline. Il est appelé à exploiter de diverses façons les ressources de la langue d'enseignement, à l'oral comme à l'écrit, ou d'une langue seconde.

Au moment d'apprécier des œuvres provenant de cultures et d'époques variées, l'élève est amené à les situer dans leur contexte historique et à interpréter les réalités sociales qui s'y rattachent.

Dans l'interprétation d'une œuvre, un rapprochement est également possible entre la musique et l'éducation physique et à la santé. En effet, une bonne coordination de même qu'une posture, un maintien et un tonus appropriés permettent à l'élève de mettre à profit ses expériences kinesthésiques.

5. Selon la théorie des intelligences multiples élaborée par Howard Gardner.

6. Les points communs aux disciplines artistiques sont décrits dans la section du présent chapitre qui porte sur le domaine des arts.

Les différentes situations d'apprentissage⁷ et la grande variété de tâches que l'élève est appelé à accomplir en musique favorisent la découverte de soi, car de nouveaux champs d'intérêt peuvent se révéler à lui dans l'exercice de ses compétences. L'exploration de la vie professionnelle et l'évocation de métiers, dans un contexte lié à l'école orientante, que ces métiers soient directement associés ou connexes à cet art, peuvent éveiller chez lui une aspiration professionnelle l'amenant à faire différentes recherches ou expérimentations qui lui permettront de mener à bien son projet personnel d'orientation (PPO).

Ces quelques exemples font voir que de nombreux liens peuvent être établis entre les différentes composantes du Programme de formation de l'école québécoise. Ils témoignent aussi de leur valeur ajoutée dans la formation de base de l'élève puisqu'ils favorisent l'ancrage et le transfert de ses apprentissages, l'élaboration de sa vision du monde et l'enrichissement de sa culture.

7. Les caractéristiques des situations d'apprentissage et d'évaluation sont définies dans la section *Contexte pédagogique*.

Contexte pédagogique

Pour que les différentes dimensions d'une pratique artistique puissent s'actualiser pleinement dans un contexte scolaire, il importe que l'on prête attention au climat pédagogique dans lequel le jeune évolue.

La classe de musique, un lieu dynamique

La classe de musique doit favoriser l'expression, l'interprétation, la communication et l'autonomie. Il importe que l'élève s'y sente à l'aise pour exprimer ce qu'il est et relever les défis artistiques que posent la création, l'appréciation et l'interprétation musicales. Elle doit constituer un cadre rassurant où il ose prendre des risques et faire preuve d'initiative, un milieu où l'authenticité⁸, le souci de la rigueur et le sens du dépassement sont valorisés. La réalisation de projets artistiques communs devrait être l'occasion pour l'élève de découvrir l'importance d'attitudes comme l'ouverture, la tolérance, l'autonomie, le partage et l'écoute de soi et des autres, et d'y apprendre que tout travail de création, d'interprétation ou d'appréciation demande de la persévérance et de l'engagement.

Il est important que l'aménagement physique de la classe de musique soit fonctionnel et que l'élève ait accès à des ressources artistiques, culturelles et technologiques de qualité, de même qu'à des ressources documentaires diversifiées : encyclopédies, disques compacts et cédéroms sur la musique, etc. Les activités qui se déroulent en classe doivent néanmoins trouver un prolongement à l'extérieur de ses murs de façon à permettre à l'élève d'établir un contact avec son environnement culturel. Il doit avoir l'occasion de fréquenter des salles de concert, de participer à des activités auxquelles sont associés des artistes issus de différents domaines de création et de s'impliquer, à l'école ou ailleurs, dans des activités qui lui permettent d'enrichir son bagage culturel et de s'éveiller à des perspectives de carrière.

L'enseignant : un guide, un expert, un animateur et un passeur culturel

L'enseignant de musique joue un rôle important pour amener les élèves à s'engager de façon personnelle et significative dans leur formation musicale et pour les encourager à développer des attitudes essentielles à l'exercice de la pensée créatrice. Il agit comme un guide auprès des élèves : il leur fait découvrir les richesses de la musique ou d'autres formes d'art, s'ajuste à leur degré d'habileté ainsi qu'à leurs besoins et les soutient à travers le processus d'apprentissage et d'évaluation. Il les aide à prendre conscience de leur style d'apprentissage et de leurs manières de faire et à poser sur eux un regard critique. Il adapte ses attentes à l'égard des élèves en leur offrant, au besoin, un parcours différencié pour mieux les aider à progresser dans le développement et la consolidation de leurs compétences. Il compose avec les besoins, les capacités et les champs d'intérêt de chacun des élèves pour les soutenir dans leur cheminement artistique. Il cible les apprentissages signifiants pour eux et les aide à établir des liens entre leur vécu scolaire et leurs champs d'intérêt personnels ou sociaux. Il tient parfois un rôle d'animateur en encourageant la réflexion et les échanges d'idées entre les élèves et en leur apprenant à être plus attentifs à l'interaction qu'exigent les activités de musique d'ensemble. De plus, l'enseignant agit comme un « passeur culturel⁹ » capable de communiquer sa passion pour l'art et de jeter des ponts entre le passé, le présent et le futur ou entre les différentes manifestations de l'art, amenant ainsi les élèves à établir des liens entre différentes œuvres musicales et à les mettre en relation avec des manifestations de la diversité culturelle. Enfin, en raison de l'importance du transfert des apprentissages, il planifie des activités qui permettent aux élèves de contextualiser leurs savoirs et leurs savoir-faire.

8. En milieu scolaire, la réalisation est authentique lorsqu'elle témoigne d'une recherche personnelle et engagée de la part de l'élève et qu'elle tend vers le dépassement des clichés et des stéréotypes et la recherche de solutions inédites.

9. L'expression est de Jean-Michel Zakhartchouk.

Il leur propose des tâches complexes¹⁰ qui favorisent l'intégration des habiletés et des connaissances de même que leur transfert dans d'autres contextes. Les élèves peuvent ainsi réaliser de nouveaux apprentissages, les mettre en

relation avec leurs acquis antérieurs et en découvrir la signification dans la vie de tous les jours.

L'enseignant propose à l'élève des tâches complexes qui favorisent l'intégration des habiletés et des connaissances de même que leur transfert dans d'autres contextes.

L'élève : acteur et responsable de ses apprentissages

L'élève est le principal responsable de ses apprentissages. Soutenu par l'enseignant, qui encourage son autonomie et lui permet de s'engager dans une démarche réflexive, il doit

porter une attention particulière à l'authenticité et à la recherche d'originalité et d'expressivité dans ses réponses. Il lui faut faire preuve d'ouverture et de persévérance dans sa recherche et dans ses choix, et ne pas hésiter à les évaluer lorsque vient le moment de prendre du recul pour réfléchir sur le sens de sa réalisation et sur le processus qui y a conduit. Il doit consigner des traces de ses expériences de création, d'interprétation et d'appréciation afin de prendre conscience de l'efficacité des stratégies et des moyens qu'il a utilisés et de les réinvestir dans des situations analogues ou dans d'autres contextes.

Des situations d'apprentissage et d'évaluation significatives

Les situations d'apprentissage et d'évaluation doivent permettre aux élèves d'explorer une large gamme d'expériences sensorielles, ludiques et esthétiques. Composées de divers types de tâches complexes, elles mettent l'accent sur l'authenticité ainsi que sur la recherche d'originalité et d'expressivité. Elles favorisent une liaison constante entre les sens, le corps, les émotions et la pensée. L'enseignant peut avoir recours à une multiplicité de formes de production, d'approches pédagogiques et de ressources pour favoriser la progression des apprentissages et adapter ses interventions aux besoins de ses élèves. Suffisamment variées et significatives pour intéresser les élèves et susciter leur engagement, les situations d'apprentissage et d'évaluation doivent introduire des propositions de création, d'interprétation et d'appréciation qui peuvent être familières, fictives, réalistes ou fantaisistes et s'inspirer d'un contexte historique particulier de même que des aspects socioculturels qui

s'y rattachent, des champs d'intérêt de l'élève, des axes de développement des domaines généraux de formation, de repères culturels, d'autres formes d'art et d'autres disciplines.

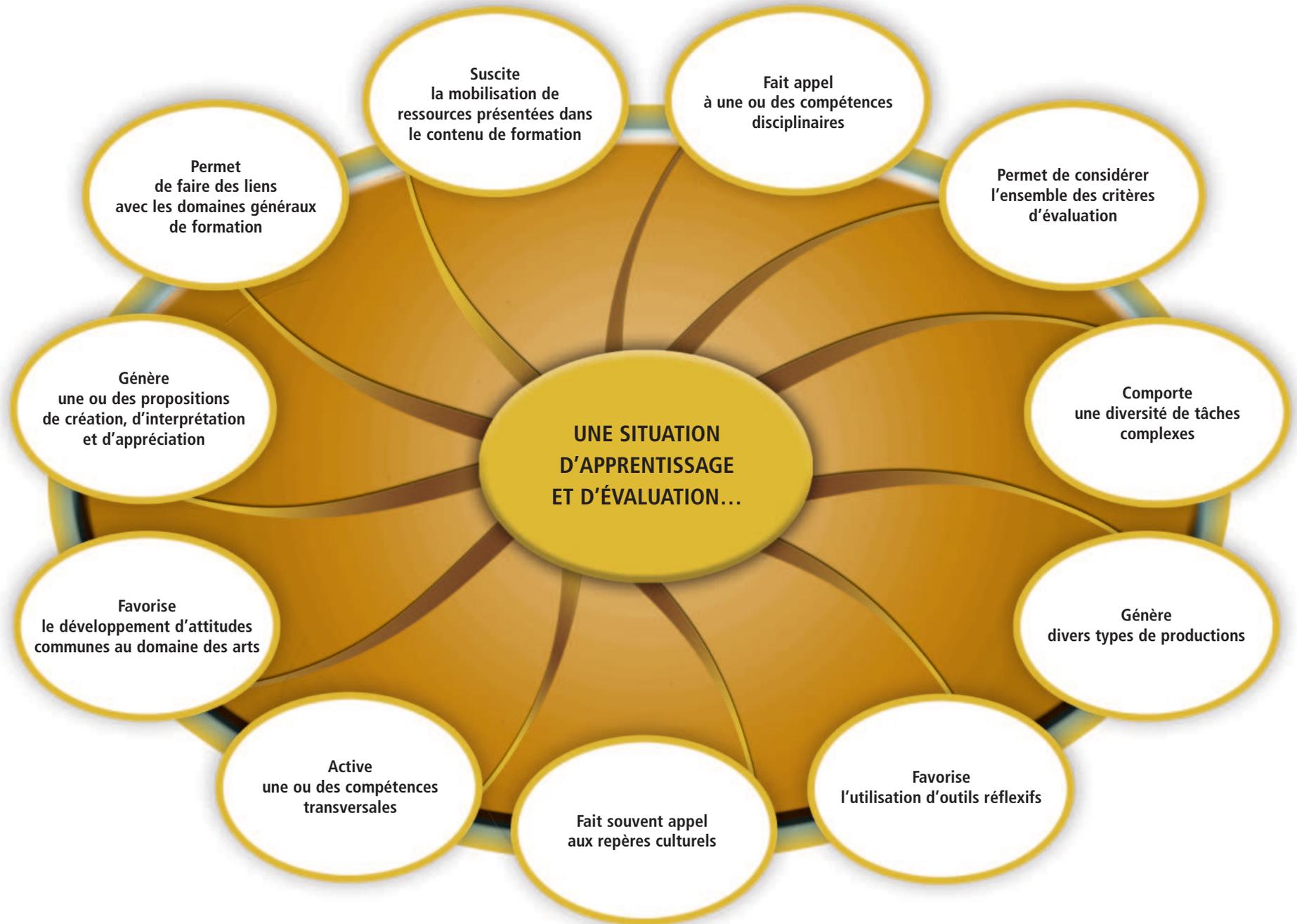
Une situation d'apprentissage et d'évaluation est significative lorsqu'elle est riche et ouverte, c'est-à-dire lorsqu'elle ne se limite pas à une simple répétition mécanique de manifestations d'habiletés motrices et n'appelle pas une réponse univoque, mais qu'elle offre plutôt la possibilité de faire des choix parmi une variété d'avenues possibles et qu'elle nécessite l'analyse et la mobilisation de plusieurs ressources, facilitant ainsi la différenciation pédagogique. Elle doit favoriser un travail créateur qui pose un défi raisonnable à l'élève et qui exige de sa part un engagement dans un processus de perception, de sélection et de décision. Elle doit en outre générer une multitude d'activités d'apprentissage où des liens se tissent entre les trois compétences. Par exemple, l'élève peut être amené à interpréter ou à apprécier une création de ses pairs. Il peut aussi, lorsqu'il apprend à interpréter un extrait d'œuvre musicale, être invité à mener une recherche sur un artiste ou sur son époque et à réinvestir les fruits de sa recherche dans un travail de création, d'interprétation ou d'appréciation.

Une situation d'apprentissage et d'évaluation est complexe et significative lorsqu'elle offre la possibilité de faire des choix parmi une variété d'avenues possibles.

Finalement, une situation d'apprentissage et d'évaluation doit permettre de faire des liens avec les domaines généraux de formation et donner lieu à une ou des propositions de création, d'interprétation ou d'appréciation. Elle doit faire appel à une ou plusieurs compétences disciplinaires et transversales, comporter une diversité de tâches complexes et pouvoir mener à différents types de productions. Il lui faut également favoriser l'acquisition d'attitudes essentielles au développement artistique, susciter la mobilisation de ressources présentées dans le contenu de formation, faire appel à des repères culturels et amener les élèves à utiliser des outils réflexifs. Enfin, elle doit permettre à l'enseignant d'observer le développement de la compétence chez les élèves à la lumière des critères d'évaluation.

Le schéma ci-après illustre les paramètres d'une situation d'apprentissage et d'évaluation significative.

10. La tâche est dite complexe lorsque l'élève doit résoudre un problème en sollicitant l'ensemble des composantes d'une compétence. Plusieurs tâches complexes sont nécessaires pour assurer le plein développement des compétences.



L'évaluation au deuxième cycle du secondaire

Dans l'esprit du Programme de formation de l'école québécoise et conformément à la Politique d'évaluation des apprentissages, l'évaluation doit d'abord être envisagée comme un moyen de soutenir les élèves en cours d'apprentissage et de favoriser leur progression. Elle sert aussi à vérifier le niveau de développement des compétences, à sanctionner les études et à reconnaître les acquis.

L'évaluation a une fonction de régulation : elle aide l'enseignant à poser des diagnostics pédagogiques pour mieux guider les élèves dans leur cheminement.

Utilisée en cours de cycle ou d'année, l'évaluation a une fonction de régulation : elle aide l'enseignant à poser des diagnostics pédagogiques pour mieux guider les élèves dans leur cheminement artistique et pour ajuster, au besoin, ses propres interventions. Cette régulation peut se faire à partir d'observations directes ou d'observations consignées par l'enseignant ou les élèves sur des listes de vérification ou des grilles d'autoévaluation ou de coévaluation. L'usage d'autres outils de consignation, comme le dossier d'apprentissage et le portfolio sur support numérique pour l'enregistrement de certaines créations ou interprétations d'œuvres significatives, est souhaitable. De plus, la participation de l'élève à son évaluation s'avère essentielle puisqu'il peut ainsi apprendre à reconnaître les savoirs qu'il acquiert et la manière dont il les utilise.

Vers la fin du cycle ou de l'année, l'évaluation vise à rendre compte du développement des trois compétences en arts et s'inscrit dans une fonction de reconnaissance des compétences.

Afin de soutenir la progression des apprentissages et de fonder son évaluation, l'enseignant doit prévoir un continuum de situations d'apprentissage et d'évaluation permettant d'étayer son jugement relativement au développement des compétences, en cours comme en fin de cycle ou d'année, et de disposer de traces qui soient à la fois pertinentes et suffisantes. Ce continuum doit donc offrir à l'élève des occasions multiples d'exercer et de démontrer ses compétences artistiques.

À la fin de chacune des années du deuxième cycle, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages. Il porte alors un jugement sur chacune des trois compétences artistiques de l'élève à l'aide des échelles des niveaux de compétence. Le résultat consigné pour la discipline découle des trois jugements et en constitue une synthèse.

L'évaluation vise à rendre compte du niveau de développement des compétences.

Sens de la compétence

Créer une œuvre vocale ou instrumentale, c'est recourir au langage, aux règles et aux outils propres à la musique pour donner une forme concrète et intentionnelle à une idée, à des sensations ou à des émotions. En créant des œuvres vocales ou instrumentales variées qui traduisent sa personnalité, ses expériences, ses aspirations, ses émotions et sa vision du monde, l'élève développe sa créativité et la met à profit dans différents contextes. Il s'engage de façon consciente dans une dynamique de création; il mobilise ses ressources internes et externes, tout particulièrement ses ressources culturelles. Il active simultanément son imagination créatrice, sa pensée divergente et sa pensée convergente. Il développe progressivement des stratégies qui lui permettent d'approfondir sa manière d'utiliser le langage (le son et ses paramètres), les règles (les procédés de composition et les formes musicales) et les outils (la voix et les instruments) propres à la musique.

L'élève s'engage de façon consciente dans une dynamique de création; il mobilise ses ressources internes et externes, tout particulièrement ses ressources culturelles.

Au premier cycle du secondaire, l'élève s'est familiarisé avec les principes de la création musicale. Il a appris à utiliser les éléments du langage musical, à recourir à certains éléments techniques, à s'appuyer sur la dynamique de création et à mettre en œuvre des stratégies diverses pour créer des œuvres musicales qui témoignent d'une recherche d'expressivité et d'originalité.

Au deuxième cycle, tout comme au premier cycle, les situations d'apprentissage et d'évaluation doivent amener l'élève à exploiter de façon personnelle et authentique des propositions de création adaptées à son âge. Pour créer des œuvres musicales, il peut faire appel à différents types de créativité : la *créativité expressive*, où le processus est plus important que les habiletés, la maîtrise technique ou la qualité du produit; la *créativité productive*, où l'on vise le développement de techniques et la qualité du produit fini; et la *créativité inventive*, qui permet d'expérimenter de nouveaux matériaux ou de nouvelles manières de faire. Il est incité à traduire sa représentation

du monde et à exprimer ainsi ce qu'il est, ce qu'il perçoit des autres et ce qui le distingue de ses pairs.

La compétence *Créer des œuvres musicales* peut se concrétiser en classe à partir de la réalisation de trois types de tâches complexes : l'improvisation, l'arrangement et la composition. L'improvisation, qui peut être rythmique ou mélodique, consiste en une organisation spontanée de sons dans un cadre déterminé ou non. L'arrangement peut prendre la forme d'un accompagnement rythmique ou mélodique où l'élève réorganise des sons en adaptant un ou plusieurs éléments musicaux. La composition exige de l'élève qu'il organise des sons à partir de règles, de techniques et de principes préétablis. Étant donné les diverses formations artistiques possibles au deuxième cycle du secondaire, ces tâches doivent favoriser la différenciation pédagogique et être adaptées au profil de l'élève tout en permettant de baliser la progression des apprentissages et de juger du degré de développement de la compétence. Suffisamment diversifiées pour tenir compte des domaines d'intérêt et des aptitudes de chacun, elles doivent laisser une large place à l'autonomie de l'élève tout en lui assurant un accompagnement approprié de la part de l'enseignant.

Qu'il improvise, arrange ou compose une pièce musicale, l'élève peut tirer son inspiration de sources variées : ses champs d'intérêt, des contextes historiques, y compris les aspects socioculturels, des questions d'ordre éthique, moral ou professionnel, etc. Pour créer, il utilise divers moyens sonores : voix, corps, objets sonores, instruments de percussion, instruments mélodiques divers et instruments issus des technologies de l'information et de la communication. Au besoin, il représente graphiquement les éléments du langage musical utilisés à l'aide d'un code de notation personnel, traditionnel ou non traditionnel. L'accent est mis sur l'authenticité ainsi que sur la recherche d'originalité, de cohérence et d'expressivité dans la création. La plupart du temps, l'élève travaille en équipe, mais il peut parfois travailler seul ou en interaction.

La compétence Créer des œuvres musicales peut se concrétiser en classe par la réalisation de trois types de tâches complexes : l'improvisation, l'arrangement et la composition.

Il doit conserver des traces de ses expériences, qui témoignent du processus de création et de son résultat.

Le fait de présenter ses créations musicales, de partager avec ses pairs des aspects de son expérience et de rendre compte de ses façons de procéder permet à l'élève de mieux intégrer ses apprentissages et de les réinvestir dans d'autres créations et dans l'interprétation ou l'appréciation d'œuvres ou d'extraits d'œuvres musicales.

Les composantes de la compétence, qui en décrivent les principales dimensions, s'inscrivent dans une dynamique qui se manifeste à différents moments de l'expérience de création. En effet, au cours de sa démarche, l'élève est appelé à exploiter des idées, des moyens sonores, des éléments du langage musical et des éléments de techniques liées à la discipline. Il doit aussi structurer sa création, la revoir et rendre compte de son expérience.

Exploiter des idées en vue d'une création musicale

S'ouvrir à une proposition • Être attentif aux images, aux émotions, aux sensations et aux impressions qu'elle suscite • Conserver des traces de ses idées • Imaginer différentes façons de traduire ses idées de création en sons • Sélectionner les idées sonores qui retiennent son intérêt et anticiper son projet de création

Exploiter des moyens sonores, des éléments du langage musical et des éléments de techniques liées à la discipline

Expérimenter des façons de matérialiser ses idées • Mettre à profit sa mémoire sonore et expérimenter des moyens sonores, des éléments du langage musical et des éléments de techniques liées à la discipline • Choisir les éléments les plus signifiants au regard de son intention de création et mettre au point des modalités d'utilisation de ces éléments

Créer des œuvres musicales

Rendre compte de son expérience de création musicale

S'interroger sur son intention de création et son cheminement • Repérer les éléments importants de son expérience et en dégager les caractéristiques • Établir des liens avec ses apprentissages antérieurs • Faire ressortir les apprentissages effectués ainsi que les stratégies et les moyens utilisés

Structurer sa création musicale

Faire des essais d'enchaînements de séquences sonores et expérimenter les procédés de composition • Organiser le contenu de ses expérimentations en fonction de son intention de création • Réexaminer ses choix et procéder à des ajustements • Raffiner, au besoin, certains éléments de sa création

Critères d'évaluation

- Variété dans l'utilisation des éléments du langage musical
- Efficacité de l'utilisation des moyens sonores
- Originalité dans le traitement des éléments musicaux
- Cohérence entre la proposition de création et la réalisation
- Intégration de retours réflexifs au cours de l'expérience de création

Programme de formation de l'école québécoise

Formation obligatoire et formation optionnelle *Musique*

Au terme de la formation obligatoire et de la formation optionnelle *Musique* au deuxième cycle du secondaire, l'élève exploite la dynamique de création de façon consciente et autonome. Ses réalisations traduisent sa perception du réel : elles témoignent d'une recherche d'originalité et d'expressivité. Au cours du travail de création, l'élève cherche et développe des idées. Il réinvestit de façon personnelle et diversifiée des éléments du langage musical, des éléments de structure, des éléments de technique, des procédés de composition et des moyens sonores, et ce, en fonction de son intention de création. Ses réalisations résultent d'une organisation cohérente des éléments qui les composent. Il procède à certains ajustements pour raffiner sa création, qui se fait presque toujours en interaction et en coopération avec d'autres élèves, mais qu'il peut aussi réaliser seul. Il décrit et commente son expérience de création en faisant ressortir les apprentissages qu'il a effectués ainsi que les stratégies et les moyens qu'il a utilisés. Il transfère certains apprentissages dans des contextes de création analogues ou dans d'autres contextes disciplinaires.

Formation optionnelle *Musique et multimédia*

Tout comme dans le cas de la formation obligatoire et de la formation optionnelle *Musique*, l'élève inscrit à la formation optionnelle *Musique et multimédia* du deuxième cycle du secondaire exploite la dynamique de création de façon consciente et autonome. De plus, pour assurer le développement de son intention de création, il sait intégrer plusieurs médias (son, image et texte) et réinvestir de façon personnelle et diversifiée des éléments du langage musical, des éléments de structure, des éléments de technique et des outils spécifiques des différents médias. Il sait également mettre à profit les moyens technologiques aux fins de sa création artistique.

Développement de la compétence *Créer des œuvres musicales*

Pour que l'élève développe la compétence *Créer des œuvres musicales*, l'enseignant le place dans des contextes stimulants et signifiants où il doit réaliser divers types de tâches complexes qui font appel à la compétence dans sa

L'élève doit réaliser divers types de tâches complexes qui font appel à la compétence dans sa globalité selon les exigences de la formation offerte.

globalité et qui mènent à différents types de productions selon les exigences de la formation offerte. Chacune de ces tâches doit favoriser l'activation de toutes les composantes de la compétence à des degrés divers et la réalisation d'apprentissages spécifiques. Complémentaires et interactives, elles peuvent se conjuguer lorsque le contexte s'y prête. Elles peuvent aussi varier sur le plan de la complexité pour s'adapter aux exigences de la formation, tout en laissant une large place à l'autonomie.

Formation obligatoire

Dans la formation obligatoire, les propositions de création et les mises en situation offrent à l'élève l'occasion de recourir à divers moyens sonores et procédés de composition ainsi qu'à des éléments de technique. Elles doivent également favoriser l'acquisition graduelle de la maîtrise du langage musical et de sa structure. Que ce soit pour composer, improviser ou arranger, l'élève est amené à faire appel à un type de créativité particulier, à des repères culturels, à la dynamique de création et au vocabulaire disciplinaire. Il doit de plus utiliser des outils réflexifs pour garder des traces de sa création en vue d'un réinvestissement ultérieur. Enfin, cette création peut prendre la forme d'une production sonore, avec ou sans représentation graphique.

Formation optionnelle *Musique*

En raison du temps nettement plus important qui est alloué à la formation optionnelle *Musique*, les situations d'apprentissage et d'évaluation de cette option conduisent à un enrichissement des tâches de la formation obligatoire. Elles permettent à l'élève d'approfondir ses connaissances relatives au langage, aux structures et aux procédés de composition pour élaborer sa création et contribuent ainsi à élargir les possibilités qui s'offrent à lui. La création peut prendre la forme d'une production sonore avec représentation graphique ou, s'il y a lieu, d'une production sonore mixte¹¹.

Formation optionnelle *Musique et multimédia*

Dans la formation optionnelle *Musique et multimédia*, l'élève est amené à découvrir le potentiel expressif du multimédia et à l'utiliser en relation avec sa discipline. Une création multimédia suppose l'intégration de plusieurs médias tels que le son, le texte, l'image fixe ou l'image en mouvement. Elle implique une ouverture sur d'autres pratiques artistiques telles que la littérature, la poésie, la peinture, la sculpture ou la photographie. Que ce soit pour une diffusion directe ou par l'utilisation d'un support médiatique¹², l'élève expérimente des outils et des techniques spécifiques des différents médias. La création de l'élève doit prendre la forme d'une production multimédia au sein de laquelle la musique occupe une place prépondérante. En raison du potentiel de diffusion élargie que présente la communication interactive, ces réalisations peuvent le conduire vers de nouvelles formes de communication avec des jeunes de provenances et de cultures différentes. Les productions qui en résultent offrent ainsi à la musique de nouvelles formes de pérennité et de mobilité.

11. Une production sonore mixte peut inclure deux types de tâches (ex. une composition comportant une partie d'improvisation).

12. Le support médiatique sert à recevoir, à conserver ou à transmettre un message ou une information (disque, cédérom, DVD-ROM, réseau Internet, etc.).

Tableau du développement de la compétence *Créer des œuvres musicales*

Le tableau ci-après donne un aperçu des différents contextes dans lesquels l'élève est placé pour créer des œuvres musicales. Il présente une vue d'ensemble des paramètres qui caractérisent le développement de la compétence à prévoir pour chaque année du cycle afin de diversifier l'enseignement. Selon la formation concernée, des types de tâches sont indiqués pour chaque année du cycle. Cela n'exclut pas que les autres types de tâches soient abordés en tenant compte du temps d'enseignement propre aux différentes formations.

Étant donné la nature même de la création, la planification des apprentissages doit être comprise comme un approfondissement, une complexification ou un raffinement des mêmes savoir-faire, notions et concepts. L'enseignant trouvera, dans ce tableau, les éléments permettant d'assurer la progression des apprentissages de l'élève.

- Formation obligatoire
- Formation optionnelle *Musique*
- ▲ Formation optionnelle *Musique et multimédia*

Paramètre		3 ^e secondaire	4 ^e secondaire	5 ^e secondaire
Mobilisation en contexte	Propositions de création	● ■ ▲ À partir des champs d'intérêt de l'élève	● ■ ▲ À partir d'aspects associés au contexte historique, y compris les aspects socioculturels	● ■ ▲ S'inspirant d'événements sociaux ou culturels et de questions d'ordre éthique ou moral ou encore de questions qui relèvent de la pratique professionnelle
	Types de tâches	● ■ ▲ Composer ● ■ Improviser Arranger	● ■ ▲ Composer ● ■ Improviser ■ ▲ Arranger	● ■ ▲ Composer ■ ▲ Improviser ● ■ ▲ Arranger
	Types de créativité	● ■ ▲ Créativité expressive Créativité productive Créativité inventive		
	Types de productions	● ▲ Production sonore ■ ▲ Production sonore avec représentation graphique ▲ Production multimédia	● ■ ▲ Production sonore avec représentation graphique ▲ Production multimédia	● ■ ▲ Production sonore avec représentation graphique ● ■ ▲ Production sonore mixte ▲ Production multimédia

Tableau du développement de la compétence *Créer des œuvres musicales* (Suite)

Paramètre		3 ^e secondaire	4 ^e secondaire	5 ^e secondaire
Mobilisation en contexte <i>(Suite)</i>	Modalités de réalisation	 Seul En équipe En interaction		
		 Rencontres d'artistes		
Retour réflexif	Outils	 Dossier d'apprentissage et d'évaluation de l'élève (synthèse des informations relatives au développement de la compétence) Outils d'évaluation, d'autoévaluation et de coévaluation (grille d'observation, liste de vérification, etc.) Outils de consignation de l'élève (carnet de traces, journal de bord, portfolio sur support numérique, etc.)		
Ressources	Contenus	 Moyens sonores Procédés de composition Éléments de structure Dynamique de création		Techniques Langage musical Repères culturels Vocabulaire
		 Médias Outils multimédias		
		 Stratégies de mémorisation Stratégies de discrimination auditive Stratégies permettant d'ajuster son jeu à l'ensemble par le repérage sonore ou visuel Stratégies permettant de s'appropriier les éléments de la technique vocale ou instrumentale Stratégies inhérentes au développement des compétences disciplinaires et transversales		
	Attitudes	 Ouverture Réceptivité Autonomie Respect		Attitude constructive Prise de risques Rigueur Engagement personnel

Sens de la compétence

Le sens d'une œuvre musicale se manifeste par l'interprète. Interpréter une œuvre musicale, c'est lui redonner vie en la jouant avec l'intention d'exprimer et de communiquer des sentiments, des émotions, des sensations ou des idées, que ce soit les siens ou ceux des autres.

L'une des dimensions importantes de la compétence réside dans l'appropriation du contenu musical et du caractère expressif d'une œuvre, de même que dans l'appropriation des techniques et des stratégies à privilégier pour les traduire.

Au premier cycle du secondaire, l'élève s'est familiarisé avec les éléments du langage musical, de la technique vocale ou instrumentale, du caractère expressif de l'œuvre et des règles relatives à la musique d'ensemble.

Au deuxième cycle, l'élève consolide et enrichit ses connaissances et ses savoir-faire. Il apprend à reconnaître ses capacités et ses besoins en fonction des particularités et des exigences des œuvres qu'il interprète. Il peut ainsi se permettre de prendre des risques et il est de plus en plus en mesure de comprendre et de traduire l'univers des autres. En s'appuyant sur la dynamique de création comme trame de son cheminement artistique, il doit tendre vers une interprétation plus nuancée, plus juste et plus authentique.

Lorsque l'élève interprète une œuvre, il lui faut intégrer sa manière d'exploiter le langage (le son et ses paramètres), les règles (les procédés de composition et les formes musicales) et les moyens propres à la musique

du compositeur, que ce dernier soit un autre élève ou un musicien de profession. Présentée comme une occasion d'explorer et d'expérimenter d'autres façons d'exprimer, de raconter et de représenter les choses, l'incursion dans l'univers de différents compositeurs doit lui permettre d'enrichir son bagage technique, langagier et culturel et lui faire découvrir une diversité d'œuvres musicales provenant de cultures, d'époques et de styles variés.

Lorsque l'élève interprète une œuvre, il lui faut intégrer sa manière d'exploiter le langage, les règles et les moyens propres à la musique.

L'interprétation qu'il est appelé à faire d'œuvres élaborées dans un contexte interdisciplinaire ou avec la collaboration de personnes-ressources du milieu culturel ou professionnel doit représenter un réel défi pour lui.

Quelle que soit la formation, obligatoire ou optionnelle, la compétence *Interpréter des œuvres musicales* se concrétise par la réalisation de divers types de tâches complexes, qu'il s'agisse de jouer ses créations ou celles de ses pairs ou de jouer un répertoire d'œuvres de styles variés. L'élève peut réaliser ces tâches dans de grandes formations où tous les élèves sont dirigés par un chef d'orchestre, dans de petites formations où quelques élèves jouent ensemble en faisant preuve d'une complicité auditive et visuelle ou encore comme soliste. Les situations d'apprentissage et d'évaluation doivent être suffisamment variées et significatives pour intéresser les élèves et susciter des réponses personnelles. Arrimées aux domaines généraux de formation, elles doivent aussi se complexifier au cours du cycle et amener l'élève à expérimenter dans l'action l'interrelation entre les sens, le corps, les émotions et la pensée.

La compétence Interpréter des œuvres musicales se concrétise par la réalisation de divers types de tâches complexes : jouer ses créations ou celles de ses pairs ou encore jouer un répertoire d'œuvres de styles variés.

Lorsque l'élève interprète une œuvre musicale en utilisant sa voix, son instrument ou d'autres moyens sonores, il importe qu'il soit incité à le faire dans divers contextes acoustiques. Les œuvres qu'il est invité à jouer doivent provenir d'un large répertoire qui comprend également ses propres créations. Afin de favoriser la différenciation pédagogique, le choix du répertoire doit par ailleurs tenir compte de la diversité des élèves au regard de leurs habiletés, de leurs aptitudes et de leur rapport au savoir. L'interprétation, qui se fait la plupart du temps de manière collective, peut être présentée devant public. Dans la formation optionnelle *Musique*, l'élève est aussi appelé à jouer les créations de ses pairs et à collaborer à différentes étapes de la production d'un spectacle dans lequel il est également interprète, ce qui contribue à lui faire découvrir le monde de la production musicale et les réalités qui lui sont propres.

À l'aide d'un outil de consignation, l'élève doit garder des traces de ses activités, qui témoignent du processus et du résultat de son interprétation. L'incitation au retour sur son expérience et sur ses façons de faire vise à assurer une meilleure intégration de ses apprentissages et leur réinvestissement dans la création, l'interprétation ou l'appréciation d'autres œuvres musicales. De plus, des retours fréquents sur les activités en cours et sur les apprentissages effectués ainsi que sur les liens qu'il est possible de faire avec d'autres disciplines peuvent favoriser le transfert des apprentissages et le développement de compétences transversales.

Étant donné les divers parcours artistiques possibles au deuxième cycle du secondaire, ces tâches doivent être adaptées au profil de l'élève tout en permettant de baliser la progression des apprentissages et de juger du degré de développement de la compétence. Suffisamment diversifiées pour tenir compte des champs d'intérêt et des aptitudes de chacun, elles doivent laisser une large place à l'autonomie de l'élève tout en lui assurant un accompagnement approprié de la part de l'enseignant.

L'articulation des composantes de la compétence s'inscrit dans un mouvement dynamique et peut se manifester à différents moments de l'expérience d'interprétation puisque, tout au long de sa démarche, l'élève est appelé à s'appropriier le contenu musical de la pièce, à exploiter des éléments de technique et à s'appropriier le caractère expressif de la pièce. Il doit aussi respecter les conventions relatives à la musique d'ensemble et rendre compte de son expérience.

Compétence 2 et ses composantes

S'approprier le contenu musical de la pièce

S'impregner de la pièce musicale et décoder les éléments du langage, la structure et sa représentation graphique, s'il y a lieu

- En dégager le sens et, le cas échéant, les aspects historiques, y compris les aspects socioculturels, qui ont une incidence sur l'interprétation
- Expérimenter globalement les phrases musicales en tenant compte des moyens sonores employés

Exploiter des éléments de technique

Exploiter la technique selon l'œuvre à interpréter

- Mettre à profit ses ressources et ses expériences sensorielles et kinesthésiques
- Adopter, s'il y a lieu, une posture, un maintien et un tonus appropriés
- Préciser, s'il y a lieu, les éléments de technique nécessaires à l'exécution d'un passage
- Enchaîner les phrases en respectant la structure de la pièce

Rendre compte de son expérience d'interprétation

S'interroger sur son intention de communication

- Repérer les éléments importants de son expérience et en dégager les caractéristiques
- Établir des liens avec ses apprentissages antérieurs
- Faire ressortir les apprentissages effectués ainsi que les stratégies et les moyens utilisés

Interpréter des œuvres musicales

Respecter les règles relatives à la musique d'ensemble

Être à l'écoute des autres

- Mettre en pratique les conventions préétablies
- Ajuster sa voix ou son jeu instrumental à ceux des autres par le repérage sonore ou visuel

S'approprier le caractère expressif de la pièce

Expérimenter les éléments expressifs qui se dégagent de la pièce musicale

- Les adapter à l'interprétation ou à l'intention du compositeur, s'il y a lieu
- Mettre à profit ses ressources expressives en tenant compte de son intention de communication et du caractère de la pièce

Critères d'évaluation

- Fluidité de l'enchaînement des phrases musicales de l'œuvre
- Efficacité de l'utilisation des éléments de technique et des éléments du langage musical
- Cohérence entre l'interprétation et le caractère expressif de l'œuvre
- Constance dans l'application des règles relatives à la musique d'ensemble
- Intégration de retours réflexifs au cours de l'expérience d'interprétation

Programme de formation de l'école québécoise

Attentes de fin de cycle

Formation obligatoire et formation optionnelle *Musique*

Au terme de la formation obligatoire et de la formation optionnelle *Musique* au deuxième cycle du secondaire, l'élève interprète ses créations personnelles, un répertoire varié et, dans le cas de la formation optionnelle, les créations de ses pairs. Il joue ou chante avec une sonorité adéquate en démontrant une certaine maîtrise des éléments de technique propres aux moyens sonores utilisés. Il adapte ses acquis techniques aux exigences de l'œuvre musicale. Son interprétation vocale ou instrumentale traduit des intentions expressives personnelles et met en évidence le caractère expressif de l'œuvre. Il exploite la dynamique de création comme trame de son cheminement artistique. Il ajuste son interprétation au jeu collectif en respectant les règles relatives à la musique d'ensemble. L'interprétation se fait en interaction et en coopération avec d'autres élèves ou en solo. Il décrit et commente son expérience d'interprétation en faisant ressortir les apprentissages qu'il a effectués ainsi que les stratégies et les moyens qu'il a utilisés. Il perçoit la possibilité de transférer certains apprentissages dans des contextes d'interprétation analogues ou dans d'autres contextes disciplinaires.

Formation optionnelle *Musique et multimédia*

En plus de répondre aux attentes de la formation obligatoire et de la formation optionnelle *Musique*, l'élève inscrit à la formation optionnelle *Musique et multimédia* ajuste son exécution aux exigences d'une production multimédia. Il sait tirer parti de ses ressources d'interprète en intégrant plusieurs médias. Il démontre une certaine maîtrise des éléments de technique et des outils spécifiques qu'offre un environnement multimédia.

Développement de la compétence *Interpréter des œuvres musicales*

Pour que l'élève développe la compétence *Interpréter des œuvres musicales*, l'enseignant le place dans des contextes stimulants où il doit réaliser divers types de tâches complexes qui font appel à la compétence dans sa globalité et qui mènent à différents types de productions selon les exigences de la formation offerte. Complémentaires et interactives, ces tâches peuvent se conjuguer lorsque le contexte s'y prête. Elles peuvent aussi varier sur le plan de la complexité pour s'adapter aux exigences des différentes formations.

Les tâches peuvent varier sur le plan de la complexité pour s'adapter aux exigences des différentes formations.

Formation obligatoire

L'élève inscrit à la formation obligatoire en musique est placé dans des situations où il doit interpréter ses créations ainsi qu'un répertoire d'œuvres choisi en fonction de son développement technique et provenant de cultures, d'époques et de styles variés. Il s'exécute, la plupart du temps, au sein d'une formation en appliquant les règles relatives à la musique d'ensemble ou comme soliste. Il réalise une production sonore en tenant compte du caractère expressif de l'œuvre.

Formation optionnelle *Musique*

Dans la formation optionnelle *Musique*, les situations d'apprentissage et d'évaluation privilégient l'approfondissement des tâches qui caractérisent la formation obligatoire. Le nombre de propositions d'interprétation et la difficulté du répertoire suggéré peuvent varier selon le temps alloué à la discipline de même que la maturité, l'intérêt et la maîtrise instrumentale de l'élève. En plus de ses propres créations et d'un répertoire provenant de cultures, d'époques et de styles variés, l'élève interprète les créations de ses pairs. Tout comme dans la formation obligatoire, il réalise une production sonore en tenant compte du caractère expressif de l'œuvre.

Formation optionnelle *Musique et multimédia*

Dans la formation optionnelle *Musique et multimédia*, l'élève a l'occasion d'explorer de nouvelles pratiques contemporaines. Une interprétation multimédia suppose l'intégration de plusieurs médias tels que le son, le texte,

l'image fixe ou l'image en mouvement, au sein de laquelle la musique occupe une place prépondérante. Elle implique une ouverture sur d'autres pratiques artistiques telles que la littérature, la poésie, la peinture, la sculpture ou la photographie. Que ce soit pour une diffusion directe ou par l'utilisation d'un support médiatique¹³, l'élève expérimente des outils et des techniques spécifiques des différents médias.

13. Le support médiatique sert à recevoir, à conserver ou à transmettre un message ou une information (disque, cédérom, DVD-ROM, réseau Internet, etc.).

Tableau du développement de la compétence *Interpréter des œuvres musicales*

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des différents contextes dans lesquels l'élève est placé pour interpréter des œuvres musicales. Il présente une vue d'ensemble des paramètres qui caractérisent le développement de la compétence à prévoir pour chaque année du cycle afin de diversifier l'enseignement. Selon la formation concernée, des types de tâches sont indiqués pour chaque année du cycle. Cela n'exclut pas que les autres types de tâches soient abordés en tenant compte du temps d'enseignement propre aux différentes formations.

Étant donné la nature même de l'interprétation, la planification des apprentissages doit être comprise comme un approfondissement, une complexification ou un raffinement des mêmes savoir-faire, notions et concepts. L'enseignant trouvera, dans ce tableau, les éléments permettant d'assurer la progression des apprentissages de l'élève.

- Formation obligatoire
- Formation optionnelle *Musique*
- ▲ Formation optionnelle *Musique et multimédia*

Paramètre	3 ^e secondaire	4 ^e secondaire	5 ^e secondaire	
Mobilisation en contexte	Propositions d'interprétation	● ■ ▲ À partir des champs d'intérêt de l'élève	● ■ ▲ À partir d'aspects associés au contexte historique, y compris les aspects socioculturels	● ■ ▲ S'inspirant d'événements sociaux ou culturels et de questions d'ordre éthique ou moral ou encore de questions qui relèvent de la pratique professionnelle
	Types de tâches	● ■ ▲ Jouer un répertoire d'œuvres de cultures, d'époques et de styles variés, proposé en fonction de son développement technique ● ■ ▲ Jouer ses créations	● ■ ▲ Jouer un répertoire d'œuvres de cultures, d'époques et de styles variés, proposé en fonction de son développement technique ● ■ ▲ Jouer ses créations	● ■ ▲ Jouer un répertoire d'œuvres de cultures, d'époques et de styles variés, proposé en fonction de son développement technique ● ■ ▲ Jouer ses créations ■ Jouer les créations de ses pairs
	Types de productions	● ■ Production sonore ▲ Production multimédia		
	Modalités de réalisation	● ■ ▲ Soliste Petite formation Grande formation		
		■ ▲ Rencontres d'artistes		

Tableau du développement de la compétence *Interpréter des œuvres musicales (Suite)*

Paramètre		3 ^e secondaire	4 ^e secondaire	5 ^e secondaire
Retour réflexif	Outils	<ul style="list-style-type: none"> ● ■ ▲ Dossier d'apprentissage et d'évaluation de l'élève (synthèse des informations relatives au développement de la compétence) Outils d'évaluation, d'autoévaluation et de coévaluation (grille d'observation, liste de vérification, etc.) Outils de consignation de l'élève (carnet de traces, journal de bord, partition, portfolio sur support numérique, etc.) 		
Ressources	Contenus	<ul style="list-style-type: none"> ● ■ ▲ Moyens sonores Langage musical Repères culturels Répertoire d'œuvres 	<ul style="list-style-type: none"> Techniques Éléments de structure Vocabulaire 	
		<ul style="list-style-type: none"> ▲ Médias Outils multimédias 		
	<ul style="list-style-type: none"> ● ■ ▲ Stratégies de lecture Stratégies de mémorisation Stratégies de discrimination auditive Stratégies permettant d'ajuster son jeu à l'ensemble par le repérage sonore ou visuel Stratégies permettant de s'approprier les éléments de la technique vocale ou instrumentale Stratégies de relaxation pour maîtriser le stress Stratégies inhérentes au développement des compétences disciplinaires et transversales 			
	Attitudes	<ul style="list-style-type: none"> ● ■ ▲ Ouverture Réceptivité Autonomie Respect Attitude constructive Prise de risques Rigueur Engagement personnel 		

Sens de la compétence

Apprécier une œuvre musicale, c'est en explorer les différentes significations et poser sur elle un regard critique et esthétique. C'est aussi accepter d'entrer en communication avec cette œuvre et de se laisser atteindre par

elle pour juger ensuite de son impact sur soi et sur les autres. Le contact avec des œuvres musicales variées – qu'il s'agisse d'œuvres issues du patrimoine québécois, de créations des pairs ou d'œuvres de compositeurs appartenant à des époques et à des cultures diverses – amène l'élève à accroître sa conscience artistique et sa sensibilité aux qualités expressives, symboliques, techniques et esthétiques d'une pièce musicale. Il approfondit ainsi sa connaissance de la discipline. Il apprend aussi à mieux se connaître, enrichit son identité culturelle et s'ouvre à d'autres cultures. Cela lui permet de s'intéresser davantage aux œuvres musicales ou à leur interprétation, de même qu'aux lieux

culturels, et de se doter de critères personnels d'appréciation qui guident ses choix et l'aident à devenir un auditeur sensible et averti.

Au premier cycle du secondaire, l'élève s'est approprié une démarche d'appréciation. Au deuxième cycle, la compétence *Apprécier des œuvres musicales* se concrétise par la réalisation de divers types de tâches complexes : porter un regard sur une œuvre du répertoire, porter un regard sur la création de ses pairs et porter un regard sur l'interprétation d'une œuvre. Étant donné les diverses formations artistiques possibles au deuxième cycle du secondaire, ces tâches doivent être adaptées au profil de l'élève tout en permettant de baliser la progression des apprentissages et de juger du degré de développement de la compétence. Suffisamment diversifiées pour tenir compte des champs d'intérêt et des aptitudes de chacun, elles doivent laisser une large place à l'autonomie de l'élève tout en lui assurant un accompagnement approprié de la part de l'enseignant.

Lorsqu'il aborde une œuvre pour en faire l'analyse, l'élève est invité à s'en imprégner et à porter attention à ses réactions émotives et esthétiques. Il doit repérer les éléments constitutifs et la structure de l'œuvre en tenant compte de son contexte historique et dégager certains éléments expressifs ou symboliques qui lui paraissent signifiants, tout en les mettant en relation avec l'effet qu'elle a produit sur lui. De plus, il lui faut tenir compte de critères d'appréciation personnels ou des critères qui lui sont proposés par l'enseignant, à la lumière desquels il pourra justifier son point de vue. La réalisation de certaines tâches devrait le mettre en contact avec des croyances, des valeurs et des savoirs contemporains ou passés. Il importe que l'ensemble de cette démarche d'appréciation se réalise dans le respect de l'œuvre ou de son interprétation. La même attitude doit s'exercer à l'égard des autres élèves et du regard qu'ils portent sur l'œuvre, et la confrontation de sa perception avec celles des autres doit être l'occasion d'approfondir sa compréhension et de nuancer son jugement.

Pour fonder son appréciation, l'élève est invité à se référer à son expérience culturelle et au contenu des œuvres ou des extraits d'œuvres qu'il a écoutés. Il peut se servir de sources documentaires visuelles, sonores ou numériques. Il s'appuie sur des critères d'appréciation qui se rapportent au traitement du sujet, de la proposition de création ou de la proposition d'interprétation, qui font référence à l'utilisation des éléments du langage musical, des moyens sonores et des éléments techniques ou encore qui renvoient aux émotions, aux sentiments ou aux impressions ressentis. Il doit aussi dégager, s'il y a lieu, les aspects historiques de l'œuvre, y compris les aspects socioculturels.

La compétence Apprécier des œuvres musicales se concrétise par la réalisation de divers types de tâches complexes : porter un regard sur une œuvre du répertoire, porter un regard sur la création de ses pairs ou porter un regard sur l'interprétation d'une œuvre.

Il lui faut communiquer son appréciation en utilisant le vocabulaire disciplinaire approprié, rendre compte de ses apprentissages et exprimer son point de vue oralement ou par écrit. Il doit de plus conserver des traces de ses expériences, qui témoignent du processus et du résultat de son appréciation, afin d'expliquer ce qu'il a appris sur lui-même, les œuvres, les auteurs ou les interprètes. Il doit enfin apprendre à partager son expérience d'appréciation, ce qui lui permettra de mieux intégrer ses apprentissages et de les réinvestir dans d'autres situations.

Les composantes de la compétence, qui en décrivent les principales dimensions, s'inscrivent dans un mouvement dynamique et peuvent se manifester à différents moments de l'expérience d'appréciation. En effet, tout au long de sa démarche, l'élève est appelé à analyser une pièce musicale, à interpréter le sens de l'œuvre, à porter un jugement d'ordre critique et esthétique, et à rendre compte de son expérience.

Attentes de fin de cycle

Formation obligatoire et formation optionnelle *Musique*

Au terme de la formation obligatoire et de la formation optionnelle *Musique* au deuxième cycle du secondaire, l'élève repère les éléments constitutifs d'une œuvre musicale ainsi que les éléments symboliques et expressifs qui la caractérisent. Il met ces éléments en relation avec ce qu'il a ressenti et avec des aspects historiques de l'œuvre, y compris les aspects socioculturels. Il élabore ainsi son appréciation en vue de la communiquer. Cette appréciation reflète une lecture personnelle de l'œuvre. Elle tient compte de critères préalablement définis, d'informations complémentaires puisées dans diverses sources de même que des discussions avec les autres élèves et avec l'enseignant. L'élève prend en considération les aspects relatifs aux qualités expressives et symboliques de l'œuvre ainsi que le contexte dans lequel elle a été réalisée. Il s'intéresse au propos des autres élèves et à la diversité des points de vue exprimés sur le plan esthétique et critique. Il décrit et commente son expérience d'appréciation en faisant ressortir les apprentissages qu'il a effectués ainsi que les stratégies et les moyens qu'il a utilisés. Lorsqu'il communique son appréciation, il utilise le vocabulaire disciplinaire approprié.

Formation optionnelle *Musique et multimédia*

En plus de répondre aux attentes de la formation obligatoire et de la formation optionnelle *Musique*, l'élève inscrit à la formation optionnelle *Musique et multimédia* discerne les éléments constitutifs d'une production multimédia ainsi que les éléments symboliques et expressifs qui la caractérisent. Il met ces éléments en relation avec ce qu'il a ressenti, avec des aspects historiques de l'œuvre, y compris les aspects socioculturels, ainsi qu'avec les techniques et les outils spécifiques des différents médias.

Compétence 3 et ses composantes

Analyser une pièce musicale

S' imprégner d'une pièce musicale et en repérer les éléments constitutifs • Dégager des éléments signifiants à partir de critères d'appréciation variés • Repérer, s'il y a lieu, les aspects historiques, y compris les aspects socioculturels, à l'aide de l'information mise à sa disposition • Établir des liens entre ces éléments

Interpréter le sens de l'œuvre

Repérer des éléments expressifs et symboliques • Établir un rapport avec l'incidence qu'ont ces éléments sur l'œuvre et les réactions qu'ils suscitent • Dégager des éléments comparables avec ceux d'autres œuvres • Enrichir son interprétation du sens de l'œuvre par la recherche d'informations complémentaires

Apprécier des œuvres musicales

Rendre compte de son expérience d'appréciation

Repérer les éléments importants de son expérience et en dégager les caractéristiques • Établir des liens avec ses apprentissages antérieurs • Faire ressortir les apprentissages effectués ainsi que les stratégies et les moyens utilisés

Porter un jugement d'ordre critique et esthétique

Revoir son appréciation préalable de l'œuvre en fonction de son contexte historique, y compris les aspects socioculturels • Construire son argumentation en tenant compte de certains critères d'appréciation et communiquer son point de vue

Critères d'évaluation

- Pertinence des éléments repérés
- Justification de son appréciation
- Justesse du vocabulaire disciplinaire utilisé
- Intégration de retours réflexifs

Développement de la compétence *Apprécier des œuvres musicales*

Pour que l'élève développe la compétence *Apprécier des œuvres musicales*, l'enseignant le place dans des contextes stimulants et signifiants où il doit réaliser divers types de tâches complexes qui font appel à la compétence dans sa globalité et mènent à différents types de productions. Complémentaires et interactives, les tâches peuvent se conjuguer lorsque le contexte s'y prête et elles se complexifient pour s'adapter aux exigences de la formation offerte.

Formation obligatoire

Les situations d'apprentissage et d'évaluation de la formation obligatoire privilégient le développement et la consolidation de deux types de tâches qui se complexifient au cours des trois années du cycle. L'élève inscrit à cette formation porte un regard sur la création de ses pairs ou sur une œuvre du répertoire. Il mobilise ses ressources en repérant les moyens sonores utilisés, les éléments de langage et de structure, les procédés de composition et les éléments de technique. Il fait appel à ses repères culturels et à différentes stratégies. Son appréciation peut donner lieu à une communication orale ou écrite.

Formation optionnelle *Musique*

En plus de porter un regard sur différentes œuvres, l'élève inscrit à la formation optionnelle *Musique* doit apprendre à porter un regard sur l'interprétation des œuvres. Le nombre de mises en situation peut varier en fonction du temps accordé à la discipline, de la maturité de l'élève et de ses champs d'intérêt. Tout comme dans la formation obligatoire, l'élève communique son appréciation oralement ou par écrit.

Formation optionnelle *Musique et multimédia*

Dans la formation optionnelle *Musique et multimédia*, les situations d'apprentissage et d'évaluation privilégient l'approfondissement des divers types de tâches qui caractérisent la formation obligatoire. En portant un regard sur les créations de ses pairs ainsi que sur un répertoire d'œuvres variées, au sein desquelles la musique occupe une place prépondérante, l'élève est amené à explorer le multimédia. C'est avec l'œil d'un créateur ou d'un interprète et en tenant compte de l'utilisation d'outils, de techniques spécifiques et de la présence interactive des médias qu'il observe l'œuvre et communique son appréciation oralement ou par écrit.

C'est avec l'œil d'un créateur ou d'un interprète que l'élève observe l'œuvre et communique son appréciation oralement ou par écrit.

Tableau du développement de la compétence *Apprécier des œuvres musicales*

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des différents contextes dans lesquels l'élève est placé pour apprécier des œuvres musicales. Il présente une vue d'ensemble des paramètres qui caractérisent le développement de la compétence à prévoir pour chaque année du cycle afin de diversifier l'enseignement. Selon la formation concernée, des types de tâches sont indiqués pour chaque année du cycle. Cela n'exclut pas que les autres types de tâches soient abordés en tenant compte du temps d'enseignement propre aux différentes formations.

Étant donné la nature même de l'appréciation, la planification des apprentissages doit être comprise comme un approfondissement, une complexification ou un raffinement des mêmes savoir-faire, notions et concepts. L'enseignant trouvera, dans ce tableau, les éléments permettant d'assurer la progression des apprentissages de l'élève.

- Formation obligatoire
- Formation optionnelle *Musique*
- ▲ Formation optionnelle *Musique et multimédia*

Paramètre	3 ^e secondaire	4 ^e secondaire	5 ^e secondaire	
Mobilisation en contexte	Propositions d'appréciation	● ■ ▲ À partir des champs d'intérêt de l'élève	● ■ ▲ À partir d'aspects associés au contexte historique, y compris les aspects socioculturels	● ■ ▲ S'inspirant d'événements sociaux ou culturels et de questions d'ordre éthique ou moral ou encore de questions qui relèvent de la pratique professionnelle
	Types de tâches	● ■ ▲ Porter un regard sur la création de ses pairs ● ■ ▲ Porter un regard sur une œuvre du répertoire	● ■ ▲ Porter un regard sur la création de ses pairs ● ■ ▲ Porter un regard sur une œuvre du répertoire ■ Porter un regard sur l'interprétation d'une œuvre	● ■ ▲ Porter un regard sur la création de ses pairs ● ■ ▲ Porter un regard sur une œuvre du répertoire ■ Porter un regard sur l'interprétation d'une œuvre
	Types de productions	● ■ ▲ Communication orale ou écrite		
	Modalités de réalisation	● ■ ▲ Seul En équipe En interaction		
	■ ▲ Rencontres d'artistes			

Tableau du développement de la compétence *Apprécier des œuvres musicales (Suite)*

Paramètre		3 ^e secondaire	4 ^e secondaire	5 ^e secondaire
Retour réflexif	Outils	<ul style="list-style-type: none"> ● ■ ▲ Dossier d'apprentissage et d'évaluation de l'élève (synthèse des informations relatives au développement de la compétence) Outils d'évaluation, d'autoévaluation et de coévaluation (grille d'observation, liste de vérification, etc.) Outils de consignation de l'élève (carnet de traces, journal de bord, partition, portfolio sur support numérique, etc.) 		
Ressources	Contenus	<ul style="list-style-type: none"> ● ■ ▲ Moyens sonores Techniques Langage musical Repères culturels 		<ul style="list-style-type: none"> Procédés de composition Éléments de structure Vocabulaire Répertoire d'œuvres
		<ul style="list-style-type: none"> ▲ Médias Outils multimédias 		
		<ul style="list-style-type: none"> ● ■ ▲ Stratégies de mémorisation Stratégies de discrimination auditive Stratégies inhérentes au développement des compétences disciplinaires et transversales 		
	Attitudes	<ul style="list-style-type: none"> ● ■ ▲ Ouverture Réceptivité Autonomie Respect Attitude constructive Prise de risques Rigueur Engagement personnel 		

Contenu de formation

Dans un souci de diversification et de différenciation pédagogique, l'enseignant doit tenir compte des acquis antérieurs des élèves et du degré de développement de leurs compétences artistiques.

Au premier cycle du secondaire, le contenu de formation correspond à l'ensemble des ressources que l'élève s'approprie concrètement pour créer, interpréter ou apprécier des œuvres musicales et qu'il utilise de façon autonome à la fin du cycle, dans des situations d'apprentissage et d'évaluation significatives.

Au deuxième cycle du secondaire, pour la formation obligatoire en musique, toutes les catégories de contenu sont prescriptibles. Par contre, dans un souci de diversification et de différenciation pédagogique, l'enseignant doit tenir compte des acquis antérieurs des élèves et du degré de

développement de leurs compétences artistiques. Il choisit donc les éléments qui conviennent aux élèves de sa classe à l'intérieur des catégories suivantes : dynamique de création, stratégies, règles relatives à la musique d'ensemble, procédés de composition, moyens sonores, techniques, médias, outils, concepts et notions, vocabulaire, répertoire musical et repères culturels.

Pour la formation optionnelle, ce contenu peut être enrichi selon les champs d'intérêt et les besoins de formation de l'élève.

Outre les éléments énumérés ci-après, il faut considérer les points communs aux quatre disciplines artistiques, présentés dans la section consacrée au domaine des arts.

Dynamique de création

La dynamique de création, telle qu'elle est explicitée dans la présentation du domaine des arts, constitue un outil susceptible d'amener l'élève à prendre en charge ses actions créatrices et à développer ainsi son autonomie. Elle se caractérise par trois phases qui se succèdent dans le temps, soit l'ouverture, l'action productive et la séparation. De plus, l'action récurrente de trois mouvements (inspiration, élaboration et distanciation) à chacune des phases confère à la dynamique son caractère systémique.

Stratégies

- Recourir à des stratégies de lecture pour déchiffrer des partitions en fonction des différents codes de notation musicale (personnel, non traditionnel et traditionnel)
- Recourir à des stratégies de mémorisation
- Recourir à différentes stratégies de discrimination auditive
- Recourir à des stratégies pour s'approprier les éléments de la technique vocale ou instrumentale
- Recourir à des stratégies pour ajuster son jeu à l'ensemble par le repérage sonore ou visuel
- Recourir à des stratégies de relaxation pour maîtriser le stress
- Faire appel à des stratégies pour créer, interpréter et apprécier des œuvres musicales
- Recourir aux stratégies inhérentes au développement des compétences transversales du Programme de formation de l'école québécoise

Règles relatives à la musique d'ensemble

Réponse aux indications sonores ou visuelles indiquant le début et la fin de l'œuvre, les nuances, la pulsation et les changements de tempo, le phrasé, l'expression et l'équilibre entre les parties

Procédés de composition

- Question-réponse, contraste, reproduction sonore, répétition, collage, ostinato, miroir
- Augmentation, permutation, insertion, manipulation de timbres
- Forme simple (ABA, thème et variations, couplet-refrain)

Moyens sonores ¹⁴	Techniques
Musique vocale Voix	Technique vocale Respiration, justesse, posture, tonus, prononciation Inspiration, expiration, émission du son, attaque du son, projection, soin de la voix
Musique instrumentale Cordes Vents Percussions Percussions corporelles Technologies de l'information et de la communication (sons produits à l'aide d'un séquenceur ou d'un synthétiseur)	Techniques instrumentales Posture, maintien Respiration (inspiration/expiration), émission du son, attaque du son, articulation, justesse, autres techniques de manipulation appropriées

Formation optionnelle *Musique et multimédia*

Médias	Outils	Techniques
Son	Microphone, amplificateur, console, moniteur	Prise de son, amplification, traitement du son, mise en pont, fondu enchaîné, diffusion des signaux
Texte (ex. littérature, poésie)	Égaliseur, compresseur	
Image fixe (ex. peinture, photographie, bande dessinée)	Ordinateur, interface MIDI, logiciels, carte son	Mixage direct
Image en mouvement (ex. vidéo, dessin animé, cinéma)	Synthétiseur numérique, échantillonneur	Enregistrement multipiste, analogique, numérique
Image 3D (ex. sculpture, installation)	Banque de données sonores	Groupage de commandes d'entrée, de sortie et de piste
	Décaleur de fréquences, filtres	Échantillonnage
	Chambre d'écho	Modification des signaux (effets, trucages)
	Support numérique, support acoustique	
Autres médias associés aux différentes disciplines artistiques	Autres outils associés aux différents médias (ex. appareil photo, caméra vidéo)	Autres techniques associées aux différents outils (ex. traitement de l'image)

14. Selon les instruments utilisés dans la classe.

Concepts et notions	
Langage musical	
Représentation graphique à l'aide d'un code traditionnel	Représentation graphique à l'aide d'un code non traditionnel conventionnel
<p>Intensité et nuances</p> <p>Forte, piano, crescendo, decrescendo, pianissimo, fortissimo, mezzo piano, mezzo forte, subito piano, subito forte, pianississimo, fortississimo, forte piano, diminuendo</p> <p>(selon la tâche proposée à l'élève)</p>	<p>Intensité et nuances</p> <p>Fort ○ Doux ◦</p>
<p>Durée</p> <p>Ronde, blanche, noire, croche, double-croche, deux croches, triolet, pause, demi-pause, soupir, demi-soupir, quart de soupir, point d'augmentation, liaison de prolongation, point d'orgue, anacrouse, double point d'augmentation</p> <p>Mesures de silence consécutives</p> <p>(selon la tâche proposée à l'élève)</p>	<p>Durée</p> <p>Très court • Court – Long —</p> <p>Très long ———</p> <p>Silence (rectangle extensible) <input type="text"/></p>
<p>Hauteur</p> <p>Registre (aigu, moyen, grave)</p> <p>Sons de l'échelle diatonique</p> <p>Sons de l'échelle chromatique</p>	<p>Hauteur</p> <p>Aigu <u> X </u></p> <p>Moyen <u>—X—</u></p> <p>Grave <u> X </u></p> <p>Sons ascendants ↗</p> <p>Sons descendants ↘</p>

Concepts et notions (Suite)

Langage musical

Représentation graphique à l'aide d'un code traditionnel	Représentation graphique à l'aide d'un code non traditionnel conventionnel
<p>Hauteur (Suite)</p> <p>Notes sur la portée et lignes supplémentaires dans les différentes clés selon l'instrument joué</p> <p>À l'octave (8va)</p> <p>Signes d'altérations (dièse, bémol, bécarre) accidentelles et à la clé</p> <p>Doubles altérations</p> <p>Annulation des doubles altérations (selon la tâche proposée à l'élève)</p>	<p>Hauteur (Suite)</p> <p>Note la plus haute ou note la plus basse</p> <p>Ex. </p> <p>Glissando  ou </p> <p>Ex. </p> <p>Écriture linéaire Ex. </p> <p>Modification de la hauteur du son</p> <p>Ex. </p>
<p>Timbre</p> <p>Instruments de musique divers selon le répertoire</p> <p>Voix (soprano, alto, ténor, basse) et familles d'instruments</p>	
<p>Qualité du son</p> <p>Sec/résonnant, granuleux/lisse</p> <p>Signes d'articulation (staccato, legato, accent, sforzando, chevron, trille, appoggiature, etc.) selon l'instrument joué</p>	<p>Qualité du son</p> <p>Sec  Résonnant </p> <p>Granuleux </p> <p>Lisse </p>

Concepts et notions (Suite)	
Structure	
Représentation graphique à l'aide d'un code traditionnel	Représentation graphique à l'aide d'un code non traditionnel conventionnel
<p>Forme Forme personnelle, AB, ABA, rondo Canon, thème et variations Sonate, concerto Signes de renvoi (barres de reprise, Da Capo, boîtes, Dal Segno, Coda, Al fine) Autres formes selon les contextes d'apprentissage Reprise de la mesure précédente Reprise des deux mesures précédentes</p>	
<p>Tempo Lento, moderato, allegro, accelerando, rallentando, changement de tempo, ad libidum, a tempo, ritenuto, tempo primo, vivace, adagio, andante, largo, presto, poco a poco, simile (selon le répertoire)</p>	<p>Tempo</p> <p>– Accelerando </p> <p>– Rallentando </p>
<p>Organisation rythmique Non mesurée ou basée sur un nombre déterminé de pulsations Cellules rythmiques simples, mesures simples binaires ou ternaires Cellules rythmiques complexes Syncope Mesures composées Mesures de silence consécutives (selon le répertoire)</p>	

Concepts et notions (Suite)

Structure

Représentation graphique à l'aide d'un code traditionnel

Organisation mélodique

Phrase musicale, séries ascendantes et descendantes de sons, sons conjoints, sons disjoints, série de sons répétés à hauteur fixe, glissando

Suite de sons chromatiques et diatoniques ascendants et descendants

Gammes majeures, gammes mineures

Intervalles simples

Organisation harmonique

Grappe de sons, cluster, accords majeur et mineur

Ordre des dièses et des bémols

Tonalité

Modulation : changement de tonalité

Transposition

Représentation graphique (codes personnels)

Représentation graphique inventée par l'élève, au besoin

Représentation graphique à l'aide d'un code non traditionnel conventionnel

Organisation mélodique

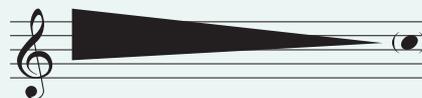
Son unique •

Organisation harmonique

Grappe de sons



Cluster



Vocabulaire					
La connaissance du vocabulaire propre à la discipline s’actualise à divers moments dans l’exercice des compétences en musique. Cependant, elle s’avère particulièrement utile lorsque l’élève apprécie une œuvre ou communique le résultat de son appréciation et lorsqu’il rend compte de ses expériences.					
<i>Intensité et nuances</i>	<i>Durée</i>	<i>Hauteur</i>	<i>Timbre</i>	<i>Familles d’instruments</i>	<i>Qualité du son</i>
Crescendo Decrescendo Diminuendo Forte Forte piano Fortissimo Fortississimo Mezzo forte Mezzo piano Pianissimo Pianississimo Piano Subito forte Subito piano	Anacrouse Blanche Croche Demi-pause Demi-soupir Double-croche Double point d’augmentation Figure de note Figure de silence Liaison de prolongation Mesures de silence consécutives Noire Pause Point d’augmentation Point d’orgue Quart de soupir Ronde Soupir Triplet	À l’octave (8va) Altération accidentelle Altération à la clé Bécarre Bémol Chromatique Diatonique Dièse Double altération Registre aigu, moyen, grave Signes d’altération	Alto Basse Soprano Ténor		Accent Appoggiature Chevron Legato Sforzando Staccato Trille
<i>Forme</i>		<i>Tempo</i>	<i>Organisation rythmique</i>	<i>Organisation mélodique</i>	<i>Organisation harmonique</i>
AB ABA Al Fine Barre de reprise Boîte Canon Coda	Da Capo Dal Segno Rondo Thème et variations	A tempo Ad libidum Allegro Lento Moderato Ritenuato Tempo primo	Cellule rythmique Chiffre indicateur Mesure binaire Mesure composée Mesure ternaire Pulsation Syncope	Gamme majeure Gamme mineure Intervalle Suite de sons chromatiques Suite de sons diatoniques	Accord Cluster Grappe de sons Modulation Son unique Tonalité Transposition

Formation optionnelle *Musique et multimédia*

Vocabulaire				
<i>Prise de son</i>	<i>Diffusion des signaux</i>	<i>Enregistrement</i>	<i>Traitement du son</i>	<i>Modification des signaux</i>
Canon	Active	Multipiste	Amplificateur	Boucle de réaction positive (effet feedback)
Microphone à bobine mobile	À pavillon	Numérique avec graveur intégré	Banque de données sonores	Chambre d'écho
Microphone à zone de pression (plaque)	<i>Bass-reflex</i>		Carte son	Compresseur
Microphone bidirectionnel	Haut-parleur à bobine mobile		Code temporel MIDI ou MTC	Décaleur de fréquences
Microphone HF	Haut-parleur électrostatique		Dispositif de préécoute	Distorsion
Microphone omnidirectionnel	Moniteur		Échantillonneur	Dolby
Microphone stéréophonique			Interface MIDI	Égaliseur
Microphone unidirectionnel			Logiciel MIDI	Enveloppe
Réflecteur parabolique			Logiciel pilote d'interface	Filtre
			Ordinateur	Multi-effets
		Synthétiseur numérique	Retour d'effets	
			Réverbération	

Répertoire musical

Les extraits d'œuvres proviennent de diverses périodes artistiques et sont de styles variés. Il peut s'agir de musique contemporaine (musique actuelle, sérielle, électroacoustique, aléatoire ou populaire, chansonnier, blues, jazz, country, rock, comédie musicale, musique de films, etc.), y compris la musique utilisée dans les médias) ou de musique folklorique ou religieuse d'hier et d'aujourd'hui. Ces extraits peuvent également relever de l'impressionnisme, de l'expressionnisme, du néoclassicisme, du romantisme, du classicisme, du baroque, de la Renaissance ou du Moyen Âge. Ils sont issus du répertoire musical québécois et de celui d'autres cultures. Les élèves doivent aussi se référer aux œuvres musicales présentées à l'occasion de concerts ou de spectacles auxquels ils ont assisté.

Types d'extraits

Les extraits et les réalisations appartenant à des époques et à des cultures différentes sont étroitement liés aux éléments disciplinaires abordés dans les situations d'apprentissage et d'évaluation signifiantes. Dans le cadre d'une formation optionnelle, où l'élève enrichit ses apprentissages, le nombre d'œuvres ou d'extraits d'œuvres doit être prévu en fonction du niveau de développement de l'élève, des situations d'apprentissage et d'évaluation proposées ainsi que du contexte scolaire dans lequel il évolue.

Repères culturels

Les repères culturels sont des éléments signifiants de la culture liés à la discipline. Leur exploitation en classe permet à l'élève d'enrichir sa vision et sa compréhension du monde qui l'entoure. Ils lui permettent d'établir des liens concrets avec la discipline, d'en reconnaître les traces de même que les manifestations dans son environnement et de saisir le dynamisme et l'influence des arts dans la société. Leur choix doit s'effectuer en fonction de leur apport à la formation de l'élève, mais aussi en tenant compte des particularités régionales et de l'environnement immédiat de l'élève.

Éléments de l'histoire de la musique : compositeurs; contexte socioculturel; contexte historique; périodes artistiques; styles; genres, personnages et personnalités, etc.

Expériences culturelles : concerts présentés à l'école ou dans des lieux de diffusion de la culture; rencontres avec des compositeurs ou des musiciens professionnels; expositions (ex. histoire de la musique, musiciens, chanson, opéra, comédie musicale); conférences sur la musique; participation à des festivals de musique; visites de lieux culturels (ex. salle de concert, studio d'enregistrement, école de formation, centre de documentation), etc.

Carrières liées à la musique : auteur; compositeur; instrumentiste; chanteur; choriste; arrangeur; technicien de studio d'enregistrement; technicien de scène; critique; animateur culturel; chroniqueur; enseignant de musique, etc.

Ressources documentaires : partitions musicales; émissions télévisuelles sur la musique; documentaires ou fictions sur la musique; enregistrements sonores ou visuels de concerts ou de spectacles musicaux; musiques de films; émissions culturelles; supports promotionnels d'un spectacle (communiqué, publicité, revue de presse, entrevue, programme, affiche, carton d'invitation); livres ou sites Web sur des compositeurs, des musiciens, des spectacles ou des lieux de diffusion de la culture, etc.

Lieux culturels : théâtres; salles de concert; studios d'enregistrement; salles de répétition; écoles de formation musicale; lieux patrimoniaux, etc.

Œuvres du répertoire musical : voir la section *Répertoire musical*.

Bibliographie

- ALKIN, Glyn. *Introduction à l'enregistrement sonore*, Paris, Eyrolles, 1999, 332 p.
- ATTALI, Jacques. *Bruits*, Paris, Fayard, 2001, 296 p.
- FARBER, Anne. « Speaking the Musical Language », *Music Educators Journal*, décembre 1991, p. 31-34.
- HERZFELD, Frierich et Thomas WIMMER-RING. *L'encyclopédie de la musique*, [Disque optique compact], Alsyd Multimédia, 1995.
- HONEGGER, Marc. *Dictionnaire usuel de la musique*, Paris, Bordas, 1995, 916 p.
- HONEGGER, Marc. *Connaissance de la musique*, Paris, Bordas, 1996, 1147 p.
- KALMAN, Helmut, Gilles POTVIN et Kenneth WINTERS. *Encyclopédie de la musique au Canada*, Montréal, Fides, 1983, 1142 p.
- KRATUS, John. « Structuring the Music Curriculum for Creative Learning », *Music Educators Journal*, mai 1990, p. 33-37.
- LEONHARD, Charles et Robert W. HOUSE. *Foundations and Principles of Music Education*, 2^e éd., New York, McGraw-Hill, 1972, 432 p.
- LEY, Marcel. *La mise en scène du conte musical : Éveil esthétique et thèmes d'ateliers*, Paris, Fugeau, 1985, 367 p.
- LITWIN, Mario. *Le film et sa musique*, Paris, Romillat, 1992, 192 p.
- MCLUHAN, Marshall. « The Eye and the Ear and the Hemisphere of the Brain », *Future Canada*, vol. 2, n° 4, 1978.
- MICHELS, Ulrick. *Guide illustré de la musique*, France, Fayard, 1988, vol. 1 et 2, 574 p.
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES. *Comment faire parler les sons*, document de travail, Québec, gouvernement du Québec, 1990, 159 p.
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES. *Programme d'études : Musique, 1^{re} et 2^e secondaire*, Québec, gouvernement du Québec, 1996, 89 p.
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES. *On peut parler de création sonore et/ou musicale. On peut aussi parler de composition expérimentale et/ou musicale*, document de travail, Gisèle Ricard, Québec, gouvernement du Québec, 1990, 22 p.
- REIMER, Bennet. *Une philosophie de l'éducation musicale*, Québec, PUL, 1976, 181 p.
- REIMER, Bennet. *A Philosophy of Music Education*, 2^e éd., Englewood Cliffs (New Jersey), Prentice Hall, 1989, 252 p.
- RENARD, Claire. *Le geste musical*, Paris, Hachette, 1982, 143 p.
- RUMSEY, Francis et Tim McCORMICK. *Son et enregistrement*, traduit de *Sound and Recording – An Introduction*, Paris, Eyrolles, 2003, 443 p.
- SCHAFER, R. Murray. *L'oreille pense*, Toronto, Berendol Music, 1974, 47 p.
- SCHAFER, R. Murray. *Creative Music Education: A Handbook for the Modern Music Teacher*, New York, Schirmer Books, 1976, 275 p.
- SCHAFER, R. Murray. *Le paysage sonore*, Paris, Lattès, 1979, 388 p.
- SCHAFER, R. Murray. *The Thinking Ear: Complete Writings on Music Education*, Toronto, Arcana, 1988, 342 p.
- SELF, George. *Make a New Sound*, Londres, Universal Edition, 1976, 96 p.
- SLOBODA, John A. *L'esprit musicien : La psychologie cognitive de la musique*, Bruxelles, Pierre Mordaga, 1988, 396 p.
- SNYDERS, Georges. *La musique comme joie à l'école*, Paris, L'Harmattan, 1999, 214 p.
- STONE, Kenneth. *Music Notation in the Twentieth Century*, Londres/New York, Norton and Company, 1980, 357 p.